

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ID : 033-213300775-20250915-2025\_68-DE

**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)****Date de convocation :**  
08/09/2025**Membres :**En exercice **18**Présents : **12**Votants : **14****Date d'affichage :**  
16/09/2025**Date de publication :**  
16/09/2025**Le 15 septembre 2025 à 20h30 au foyer polyvalent**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

**Étaient présents :** Daniel BORDES, Jean Georges CLAIR, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORËT, Aurélia FOURNIER, Vincent NEVOT, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER**Étaient représentés :** Gabriel BEUGIN par Katia PÉDEMAY et Fabrice GUIRAUD par Jean Georges CLAIR**Absents :** Lionel COUBRA, Carine LASSOUANNE, Nathalie KATSAMANTOU et Damien OBRADOR**Secrétaire de séance :** Katia PÉDEMAY**DÉLIBÉRATION N° 2025-68****OBJET :** Avenant 2 au lot 3 Façades et pierres de taille – Marchés de travaux d'aménagement de la nouvelle Mairie dans l'ancienne Poste de Cabanac-et-Villagrains

La modification introduite concerne le traitement de la façade en laissant la pierre apparente, travaux qui ne pouvaient être appréhendés au moment de l'appel d'offres avant le retrait complet des enduits existants. L'avenant ainsi proposé induit une hausse du marché de 14 690,07 € HT soit 17 628,08 € TTC. Il tient compte de la moins-value liée à la non réalisation de l'enduit prévu initialement. Le montant du nouveau marché est de 85 255,47 € HT soit 102 306,56 € TTC.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider cet avenant n° 2 au lot 3 Façades et pierres de taille, concernant les travaux d'aménagement de la nouvelle Mairie dans l'ancienne Poste de Cabanac-et-Villagrains attribué à l'entreprise COBALTO, pour un montant de 14 690,07 € HT,
- d'autoriser M. le Maire à le signer ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**POUR :** 14**CONTRE :** 00**ABSTENTION :** 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 15 septembre 2025

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance



Katia PÉDEMAY